

**LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE**

**LE PRESIDENT DE L'INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE POUR L'AGRICULTURE, L'ALIMENTATION ET L'ENVIRONNEMENT**

**LE PRESIDENT DU COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES**

Vu le Code de l'éducation ;

Vu le Code de la recherche ;

Vu le décret du 1er février 2023 portant nomination du président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision Inserm n° 2013-110 du 6 juin 2013 relative aux unités de recherche et autres formations de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision n° 2014-276 créant l'unité mixte de service US 26 et nommant son directeur ;

Vu la décision n° 2018-66 rattachant administrativement l'unité mixte de service US 26 à la délégation régionale Inserm de Paris 6 ;

Vu la décision 2020-273 renouvelant l'unité mixte de service US 26 ;

Vu la décision 2021- mettant fin aux fonctions du directeur de l'unité mixte de service US 26 ;

Attendu que le CNRS est considéré, à l'instar de l'Inserm, de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement et du Commissariat à énergie atomique, comme partenaire de l'unité au sens de l'article R324-15 du Code de la recherche. Cette unité est référenciée par le CNRS : 3628 ;

**DECIDENT :**

**Article 1 :** Monsieur Patrick WINCKER est nommé directeur de l'unité mixte de service intitulée US 26 « France Génomique », jusqu'au 31 décembre 2024.

**Article 2 :** La présente décision prend effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

**LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE**

**Didier Samuel**

Président Directeur Général de l'Inserm

**LE PRESIDENT DE L'INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE POUR L'AGRICULTURE,  
L'ALIMENTATION ET L'ENVIRONNEMENT**

**LE PRESIDENT DU COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES  
ALTERNATIVES**